

Par SDÉ, courriel et poste

Le 16 avril 2018

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

OBJET : Politique d'ajouts au réseau de transport – Phase 2
Dossier Régie : R-3888-2014
Notre dossier : R055859 ST

Chère consoeur,

La présente fait suite à la décision D-2018-036 rendue dans le cadre du dossier mentionné en objet, laquelle mettait en cause Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur »). Le Distributeur désire confirmer qu'il comparaît au présent dossier, sous toutes réserves que de droit.

Le Distributeur désire également aviser la Régie qu'il verra à se manifester au dossier dans la mesure où des enjeux le concernant devaient se profiler. Le Distributeur désire assurer la Régie de son entière collaboration au bon déroulement du dossier.

Veuillez agréer, chère consoeur, nos salutations distinguées.

(s) Simon Turmel
SIMON TURMEL, avocat

ST/sg